



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guyane : environnement

Question écrite n° 40323

Texte de la question

Mme Christiane Taubira-Delannon appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les conséquences des activités industrielles fortement polluantes en Guyane, au nombre desquelles se trouvent l'industrie spatiale et l'industrie minière. L'accident du lanceur Ariane 5 le 4 juin dernier rappelle qu'il est essentiel que la politique de santé soit orientée par rapport aux risques réels liés aux conditions physiques de vie et aux activités susceptibles d'impact sur la santé publique. Elle le remercie de préciser les mesures envisagées aux fins d'élaboration d'indicateurs pertinents pour le suivi sanitaire de la population, en dégagant les dispositions particulières retenues pour les catégories les plus vulnérables (nouveau-nés, enfants, personnes âgées, personnes atteintes d'affections respiratoires).

Données clés

Auteur : [Mme Taubira-Delannon Christiane](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40323

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 1996, page 3352